



Succession héritage

Par Chesad

Je suis actuellement avec ma compagne en union libre nous avons une fille de 12 ans et une maison qui a été achetée ensemble avec une répartition 67 % pour moi et 33 pour ma compagne.

Je souhaite confirmer dans le cas où je décède c'est ma fille qui héritera de ma part de la maison soit 67% ainsi que l'argent de mes comptes . Y aura-t-il d'autres choses de répartition avec la belle famille ou autre.